



Mairie de Mortefontaine
18 rue Corot
60128 Mortefontaine
03 44 54 31 56 / 06 07 88 14 25
mairie@mortefontaine-oise.fr

Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le 24/03/2023

ID : 060-216004275-20230321-DELIB_42_2023-DE

Extrait du registre Du conseil municipal

Nombre de membres	12		
Présents	10		
En exercice	12		
Qui ont pris part à la délibération	10		
Date de convocation du conseil municipal	16 mars 2023		
Secrétaire de séance	François PINSON		
	Membres présents	Membres absents	Représenté par
Jacques Fabre	X		
Chantal Malaquin	X		
Sandra Mazzoni	X		
François Pinson	X		
Frédéric Caron	X		
Anne Philippo	X		
Barbara Dufossé		X	
Patrice Duval	X		
Laurent Huet	X		
Evelyne Laffargue Moreno		X	
Raymonde Lenfant	X		
Marie Odile van Oudheusden	X		

L'an deux mil vingt-trois, le 21 mars, à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques FABRE, Maire.

Délibération n° 42-2023

Objet : Révision des limites de chasse

Monsieur le maire expose les derniers incidents survenus :

Le 7 février 2023, une battue de chasse a été organisée dans le parc de Vallière. Le plan de chasse était sciemment planifié de manière à rabattre le gibier en direction du cœur du village à moins de 50 mètres de la mairie, des habitations, de l'école.

Cet incident fait suite à d'autres incidents, en particulier celui du 30 mars 2022 avec un équipage de chasse à courre non loin du haras de Mortefontaine qui a entraîné une panique parmi les chevaux en cours d'exercice avec les élèves.

Considérant ces derniers incidents de chasse intervenus qui ont mis en cause de manière significative la sécurité des habitants, le conseil municipal :

- Donne mandat à Monsieur le Maire de promulguer un arrêté municipal interdisant la pratique de toute chasse à moins de 200 mètres de toute habitation et site recevant du public.

Fait et délibéré à l'unanimité, les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Jacques FABRE

